

## INTRODUCTION

Depuis une cinquantaine d'années, une minorité significative d'individus choisit de s'investir dans la sauvegarde des langues celtiques, des langues parlées quotidiennement par un nombre décroissant de locuteurs. Ces individus sont parfois membres d'organismes mis en place par les autorités ou d'associations militantes qui tentent de relancer leur usage. Dans le premier cas se trouvent les agences semi-officielles *Bord na Gaeilge*<sup>1</sup> en Irlande, *Comunn na Gàidhlig*<sup>2</sup> en Écosse, la *Welsh Language Board*<sup>3</sup> (« *Bwrdd Yr Iaith Gymraeg* » en gallois) au Pays de Galles et l'Office de la langue bretonne<sup>4</sup>. Sélectionner les organisations s'inscrivant dans le deuxième cas de figure est plus complexe, dans la mesure où elles font partie d'un ensemble assez hétéroclite d'associations promouvant des objectifs divers. Le Mouvement Breton est ainsi dépeint comme

1. *Bord na Gaeilge* est un organisme de droit public créé en 1978 par une loi. Son but est de promouvoir la langue irlandaise. L'agence irlandaise a été remplacée en décembre 1999 par *Foras na Gaeilge*, un organisme similaire, mais dont le but est de promouvoir la langue irlandaise dans toute l'Irlande (cette évolution fait suite à l'Accord de Belfast d'avril 1998).
2. Fondée en 1984, *Comunn na Gàidhlig* sert d'intermédiaire entre le gouvernement et la communauté gaélophone. *Comunn* est un organisme recevant des fonds publics et chargé de les utiliser pour « promouvoir, coordonner et lancer le développement du gaélique à l'échelle nationale, régionale et locale ». L'organisation a été active dans de nombreux domaines de la sphère publique, que ce soit dans les médias (stimulant l'introduction de programmes gaéliques), l'éducation, ou la mise en place de plans locaux pour la langue.
3. La *Welsh Language Board* est un organisme de droit public établi le 21 décembre 1993 suite à la promulgation d'une loi la même année. Son but principal, selon cette législation, est de « promouvoir et faciliter l'usage de la langue galloise » (*Welsh Language Act*, article 1). La *Welsh Language Board* a un intérêt sur tout ce qui touche, de près ou de loin, au gallois et elle est à même de formuler une stratégie pour la langue.
4. « Depuis 1999, le service de la langue bretonne fonctionnant au sein de l'Institut Culturel de Bretagne est devenu une structure autonome par la création de l'Office de la langue bretonne. Il assure désormais une action de définition et de mise en œuvre des actions à entreprendre pour la promotion et le développement de la langue bretonne dans tous les domaines de la vie sociale et publique, et donc de la vie culturelle. [...] Institution sous statut associatif, fondée à l'initiative de la Région Bretagne et soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication, elle est actuellement présente sur trois sites : à Carhaix dans le Finistère, à Rennes en Ille-et-Vilaine, et à Nantes en Loire-Atlantique. »  
Source : OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE, *Un avenir pour la langue bretonne ?*, Rennes, Office de la langue bretonne, 2002, p. 208-209.

« une sorte de nébuleuse définie par un ensemble d'énergies et d'activités inspirées par un sentiment commun en faveur de la Bretagne, mais polymorphe dans son expression<sup>5</sup> ». Une définition analogue peut être appliquée aux autres Mouvements pour les langues celtiques en Irlande, au Pays de Galles et en Écosse. On peut toutefois citer *Diwan*<sup>6</sup> (souvent traduit par « le germe », *Emgleo Breiz* (la Fondation culturelle Bretonne<sup>7</sup>) et *GALV* – Comité d'Action Progressiste pour la Langue Bretonne<sup>8</sup> pour la Bretagne, *Comhdháil Náisiunta na Gaeilge*<sup>9</sup> et *Conradh na Gaeilge*

5. Michel NICOLAS, *Histoire du Mouvement Breton*, Paris, Syros, 1982, p. 26.

6. La naissance de *Diwan* tient à l'initiative de membres de *Skol an Emsav* (« L'école du renouveau », une association fondée en 1969 dans le but d'organiser des cours de breton) et de l'Union Démocratique Bretonne (un parti régional de gauche). Leur but est de mettre en place un réseau d'écoles en breton. En 1977 est ouverte la première maternelle. Les objectifs de *Diwan* sont d'offrir une scolarité complète en breton de la maternelle au baccalauréat.

Source : site Internet de *Diwan* : <http://diwanbreizh.org>.

7. « La Fondation culturelle bretonne ou Emgleo Breiz est un organisme qui, constitué en 1952 et ayant pris la suite de l'« Unvaniez Divennourien ar Brezoneg », est chargé d'assurer la défense et la promotion de la langue de la culture bretonne, en-dehors de toute préoccupation d'ordre politique ou philosophique. Emgleo Breiz réunit les représentants des grandes Fédérations culturelles bretonnes ci-après : le Bleun-Brug (Association catholique d'action culturelle bretonne), le mouvement Ar Falz (enseignants publics et militants progressistes), la F.A.J.E.B. (Jeunesse étudiante bretonne), l'Association bretonne, Al Leur Nevez (« le breton vivant »), Kendalc'h (Fédération des Cercles Celtiques et groupes culturels, B.A.S. (Assemblée des Sonneurs), War'l Leur (Fédération de Cercles et Groupes bretons), ainsi que les délégués des « Groupes de Pays » (Amis d'« Emgleo Breiz » groupés par région ou ville). »

Source : EMGLEO BREIZ, *Mettre fin au génocide culturel en Bretagne ! La situation de la langue et de la culture bretonnes dans l'enseignement et l'O.R.T.F.*, Brest, Emgleo Breiz, 1969.

8. « Le 2 mars 1969, les délégués du Mouvement Ar Falz [représentant les enseignants de l'enseignement public], de la Jeunesse Étudiante Bretonne et de l'Union Démocratique Bretonne, réunis à Brest, décidaient de coordonner leurs efforts concernant l'action culturelle bretonne. La Bretagne reste en effet sur le plan culturel, comme elle l'est aussi dans le domaine économique, social et politique, un pays sous-développé, une colonie, dont la langue se voit toujours refuser toute possibilité d'existence légale, se trouve exclue de fait de l'enseignement, ne se voit reconnaître qu'une place ridicule dans l'information radio-télévisée. [...] C'est pourquoi Ar Falz, la Jeunesse Étudiante Bretonne et de l'Union Démocratique Bretonne ont créé GALV (Comité d'Action Progressiste pour la Langue Bretonne) : il s'agissait d'engager, et il s'agit maintenant de poursuivre une action massive et dure en faveur de la décolonisation culturelle de la Bretagne et de rassembler tous les progressistes amis de la Bretagne et de la langue bretonne dans cette perspective. »

Source : GALV – COMITÉ D'ACTION PROGRESSISTE POUR LA LANGUE BRETONNE, *Livre Blanc et Noir de la Langue Bretonne*, Brest, GALV, 1969.

9. Cette association a été créée en 1943, sous l'impulsion du gouvernement de l'époque, pour regrouper les différentes organisations du Mouvement Irlandais, soit *Comhaltas Uladh*, *Comharchumann Íde Naofa*, *Comhar na Múinteoirí Gaeilge*, *Comhchoiste Náisiunta na gColáistí Samhraidh*, *Conradh na Gaeilge*, *Cumann na bhFiann*, *Cumann na Sagart*, *An Cumann Scoildrámaíochta*, *Feachtas*, *Gaedhealachas Teo*, *Gael-Linn*, *Na Naionraí Gaelacha*, *Ógras*, *An tOireachtas*, *Pobal an Aifirinn* et *An*

(« La Ligue Gaélique<sup>10</sup> ») pour l'Irlande, *The Gaelic Society of Inverness* (« *An Comunn Gaidhealach*<sup>11</sup> ») pour l'Écosse et la *Welsh Language Society* (« *Cymdeithas yr Iaith Gymraeg*<sup>12</sup> ») pour le Pays de Galles. La quantité de textes produits par ces différentes organisations dépend énormément des contextes sociolinguistiques locaux. Les documents se rapportant aux langues celtiques sont beaucoup plus abondants en Irlande et au Pays de Galles, du fait de l'ancienneté des efforts mis en œuvre pour relancer l'irlandais et le gallois et de l'adoption de mesures pratiques (législation linguistique, éducation bilingue, par exemple) en faveur de ces deux langues. Par opposition, même si les revendications des militants peuvent être aussi anciennes en Bretagne et en Écosse, les développements concrets ont été très limités pour plusieurs raisons, à commencer par l'absence d'un intérêt marqué des pouvoirs nationaux et locaux pour le breton et l'écossais.

Si de multiples disparités, de nature politique, sociologique ou démographique, existent entre ces différentes régions, l'usage des langues celtiques en Bretagne, au Pays de Galles, en Écosse et en Irlande connaît une évolution relativement similaire. Un double constat peut être établi.

Le premier est que le nombre de celtophones diminue inexorablement. Ce déclin tient principalement au fait que la majorité des locuteurs

---

*Réalt. Comhdháil* a une fonction coordinatrice : elle s'occupe, d'une part, d'appliquer des mesures pour la langue qui seraient hors de portée des ressources des autres associations militantes et, d'autre part, de fournir une voix unique pour le Mouvement Irlandais sur des sujets qui le concernent plus particulièrement.

Source : COMMISSION TO EXAMINE THE ROLE OF THE IRISH LANGUAGE VOLUNTARY ORGANISATIONS, *Treo 2000*, Dublin, Stationery Office, 1997.

10. Créée en 1893 par Douglas Hyde, Eugene O'Growney et Eoin MacNeill, la Ligue gaélique a participé activement au nationalisme culturel de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. À la suite de l'établissement de l'État libre en Irlande, son importance décroît rapidement. En 1908, elle comptait environ 600 branches dans toute l'Irlande; en 1997, il n'en reste plus que 200 réparties sur l'île et à l'étranger. Les cours d'irlandais constituent la plus grande part de ses activités.

Source : Seán Ó TUAMA (éd.), *The Gaelic League Idea*, Cork, The Mercier Press, 1977.

11. *An Comunn Gaidhealach* est une association, née en 1891 à Oban, dans le but de préserver le gaélique écossais. À l'origine, *An Comunn* était surtout l'organisatrice d'un festival modelé à partir de l'« *Eisteddfod* » gallois et connu à présent sous le nom de « *The Royal National Mod* ». Les objectifs de l'association sont de soutenir tous les aspects de la culture écossaise.

Source : site Internet de l'organisation : <http://www.ancomunn.co.uk>

12. Fondée en 1962 à la suite d'un discours radiophonique par Saunders Lewis (membre fondateur du parti nationaliste gallois, *Plaid Cymry*) prédisant la prochaine disparition de la langue galloise si aucune action n'était entreprise, la *Welsh Language Society* est la principale organisation militante au Pays de Galles. Elle promeut l'utilisation du gallois dans l'ensemble de l'espace social et, à cette fin, elle mène des campagnes non violentes pour faire aboutir ses revendications. Source : THE WELSH LANGUAGE SOCIETY, *The Welsh Language Society: what it's all about* (fascicule de présentation).

natifs a cessé la transmission de leur langue qu'ils considèrent souvent eux-mêmes comme inadaptée au monde moderne. Les langues celtiques sont, en effet, devenues au cours des siècles le moyen d'expression d'un monde rural et traditionnel qui s'est effondré au xx<sup>e</sup> siècle. La plupart des locuteurs natifs forme actuellement une classe vieillissante essentiellement cantonnée dans des poches rurales plus ou moins bien délimitées (la Basse-Bretagne, le *Gaeltacht* à l'ouest de l'Irlande ou les îles à l'ouest de l'Écosse). La disparition à terme de ces locuteurs signifie la fin de la pratique sociale des langues celtiques.

Le deuxième constat est que, paradoxalement, l'usage de ces langues fait preuve d'une certaine vitalité. Ce dynamisme est à attribuer à l'activité d'une minorité d'enthousiastes qui s'emploie à l'apprendre, à réclamer la reconnaissance de son statut officiel (si elle ne le possède pas déjà), à promouvoir son enseignement et sa diffusion dans la sphère publique, au moins à un niveau régional. Ces militants se disent soucieux de conserver un patrimoine culturel unique dont la langue constitue, selon eux, l'un des principaux éléments. Ce faisant, cette élite parvient, à petite échelle, à perpétuer l'utilisation des langues celtiques.

La situation de ces langues dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle s'articule donc autour de cette apparente opposition : d'une part, dans une perspective quantitative et en prenant pour indicatif le nombre total de locuteurs recensés ou estimés, l'usage des langues celtiques continue de décliner et la continuité même de deux d'entre elles, l'écosseais et le breton, paraît gravement compromise. D'autre part, dans une optique qualitative, le sort des langues celtiques est bien meilleur depuis la Seconde Guerre mondiale que dans la première partie du xx<sup>e</sup> siècle : à des degrés divers, elles bénéficient toutes d'une certaine reconnaissance officielle et elles sont adaptées pour pouvoir être employées dans tous les domaines de l'espace social. Comment expliquer ce bilan contrasté ? Au sein du monde scientifique, deux visions antagonistes semblent s'affronter. D'un côté, ce « nouveau » est perçu comme un phénomène sociolinguistique mineur qui ne peut réellement altérer la disparition de ces langues jugée inéluctable à plus ou moins court terme – leur apprentissage ne revêt alors qu'un « intérêt culturel<sup>13</sup> ». La littérature sur les langues celtiques reflète d'ailleurs cette vision pessimiste : un certain nombre d'ouvrages utilisent pour leur titre les termes de « déclin » voire de « mort<sup>14</sup> ». De l'autre côté, l'impact positif du « nouveau » est sou-

13. Michel MALHERBE, *Les Langues de l'humanité. Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde*, Paris, Robert Lafont, 1995, p. 426.

14. Cf. Victor E. DURKACZ, *The Decline of the Celtic Languages. A Study of Linguistic and Cultural Conflict in Scotland, Wales and Ireland from the Reformation to the Twentieth Century*, Edinburgh, John Donald, 1983 ; Reg HINDLEY, *The Death of the Irish Language*, London, Routledge, 1990 ; Nancy C. DORIAN, *Language Death. The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect*, Philadelphia, University Press, 1981.

ligné : les langues celtiques sont utilisées dans des domaines dont elles avaient été longtemps exclues comme l'école ou les médias – ce qui fait dire à Morvannou que le breton a retrouvé une certaine « jeunesse »<sup>15</sup>. Ces deux points de vue, *a priori* inconciliables l'un à l'autre, ne permettent pas de fournir une explication satisfaisante au regain d'intérêt pour les langues celtiques. Les perspectives utilisées le circonscrivent toutes, en effet, autour d'une double conjoncture : le breton, le gallois, l'écos-sais et l'irlandais sont en phase soit d'« extinction » soit de « renouveau ». Fait étrange, les locuteurs, qui sont pourtant les véritables acteurs des changements sociaux et linguistiques, sont généralement absents de la plupart de ces travaux. Or l'activité langagière ne peut être dissociée du contexte social dans et à travers lequel elle s'exprime. La sociolinguistique, qui se définit comme « l'étude du langage dans son contexte socioculturel<sup>16</sup> », apparaît donc comme la discipline la plus appropriée pour replacer les locuteurs au centre de l'analyse.

Le traitement de la situation des langues celtiques dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle est d'autant plus délicat que les discours scientifiques et militants font appel à des concepts aussi variés que complexes : les notions de « langue », d'« identité », de « culture », de « nationalisme », d'« aménagement linguistique », voire de « multiculturalisme » se trouvent parfois mélangées allègrement. Cette combinaison de différentes perspectives (sociologique, linguistique ou historique, pour n'en citer que quelques-unes) traduit une exigence réelle : une approche multidisciplinaire est essentielle pour analyser les développements variés qui affectent les langues celtiques dans les dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle. Une telle démarche s'impose d'ailleurs aux sociolinguistes qui se penchent sur l'évolution d'une langue :

« Le linguiste doit faire appel à la science du langage, à la géographie, à la démographie, à l'économie, à la politique, pour tenter de rendre compte de l'évolution d'un parler, c'est-à-dire d'un fait relevant de la "microsociolinguistique". Mais ce n'est qu'en tenant compte aussi des facteurs socio-psychologiques et en construisant des "théories-passerelles" entre toutes les disciplines impliquées qu'il pourra espérer parvenir à une explication satisfaisante de la mort des langues<sup>17</sup>. »

La prise en compte de différentes approches scientifiques permet d'appréhender pleinement le regain d'intérêt pour les langues celtiques dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Le problème se pose toutefois de trouver une « théorie-passerelle » qui serve de cadre conceptuel à cet ouvrage.

15. Fañch MORVANNOU, *Le Breton, la jeunesse d'une vieille langue*, Lannion, Presses populaires de Bretagne, 1988.

16. Christian BAYLON, *Sociolinguistique, Société, langue et discours*, Paris, Nathan, 1991, p. 35.

17. *Ibidem*, p. 145.

La première partie se penche donc sur la manière dont les spécialistes traitent les phénomènes langagiers. Le premier chapitre examine en particulier les différentes analyses qui sont avancées dans le monde universitaire pour expliquer les rapports entre langue et société. Cet examen a pour but de dégager une théorie pertinente qui puisse permettre de traiter de manière satisfaisante le regain d'intérêt pour les langues celtiques. Le deuxième chapitre s'intéresse ensuite au discours scientifique sur deux phénomènes apparemment opposés, la « mort » et le « renouveau » des langues, qui sont utilisés tous deux pour décrire la situation des langues celtiques – et, plus largement, des langues minoritaires – dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

La deuxième partie pose un regard critique sur le discours des diverses organisations engagées dans le regain d'intérêt pour les langues celtiques. Le troisième chapitre s'interroge ainsi sur la façon dont elles conçoivent le déclin de l'usage du breton, du gallois, de l'irlandais et de l'écossois. Le quatrième chapitre étudie les différentes dialectiques qu'elles mettent en avant pour légitimer leur démarche. Le cinquième chapitre analyse enfin la stratégie globale qui est mise en œuvre par ces organismes pour relancer effectivement la pratique des langues celtiques.